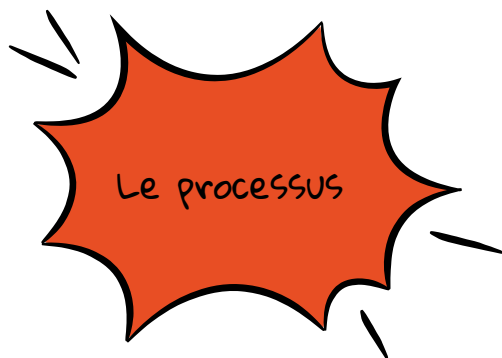




La continuité de la scolarité, dans l'attente d'un AESH de l'Éducation nationale



La continuité entre les temps scolaires et extrascolaire



1

Prise de contact avec AUXI'life par la famille, l'établissement scolaire ou le partenaire

2

Évaluation des besoins éducatifs des élèves et élaboration du programme d'accompagnement

3

Réalisation d'une fiche d'activités d'accompagnement de l'enfant

4

Accompagnement dans l'établissement scolaire & participation aux réunions des équipes éducatives

5

Supervision des accompagnants par un psychologue d'AUXI'life

6

Formation continue des accompagnants et ajustement des interventions si besoin

LE SAVIEZ-VOUS ?

15 000

élèves ont été privés d'accompagnants (AESH) en France, donc exclus des bancs des écoles en 2021.*

*selon l'enquête menée par l'association TouPI

AUXI'life s'appuie sur le savoir-faire de ses auxiliaires auprès des enfants et des adolescents, ainsi qu'un parcours de formation spécialement conçu par Centr'AD, son centre de formation interne.

CENTR'AD

Un psychologue intervient lors de l'évaluation des besoins, à la co-construction du projet personnalisé et assure un suivi régulier